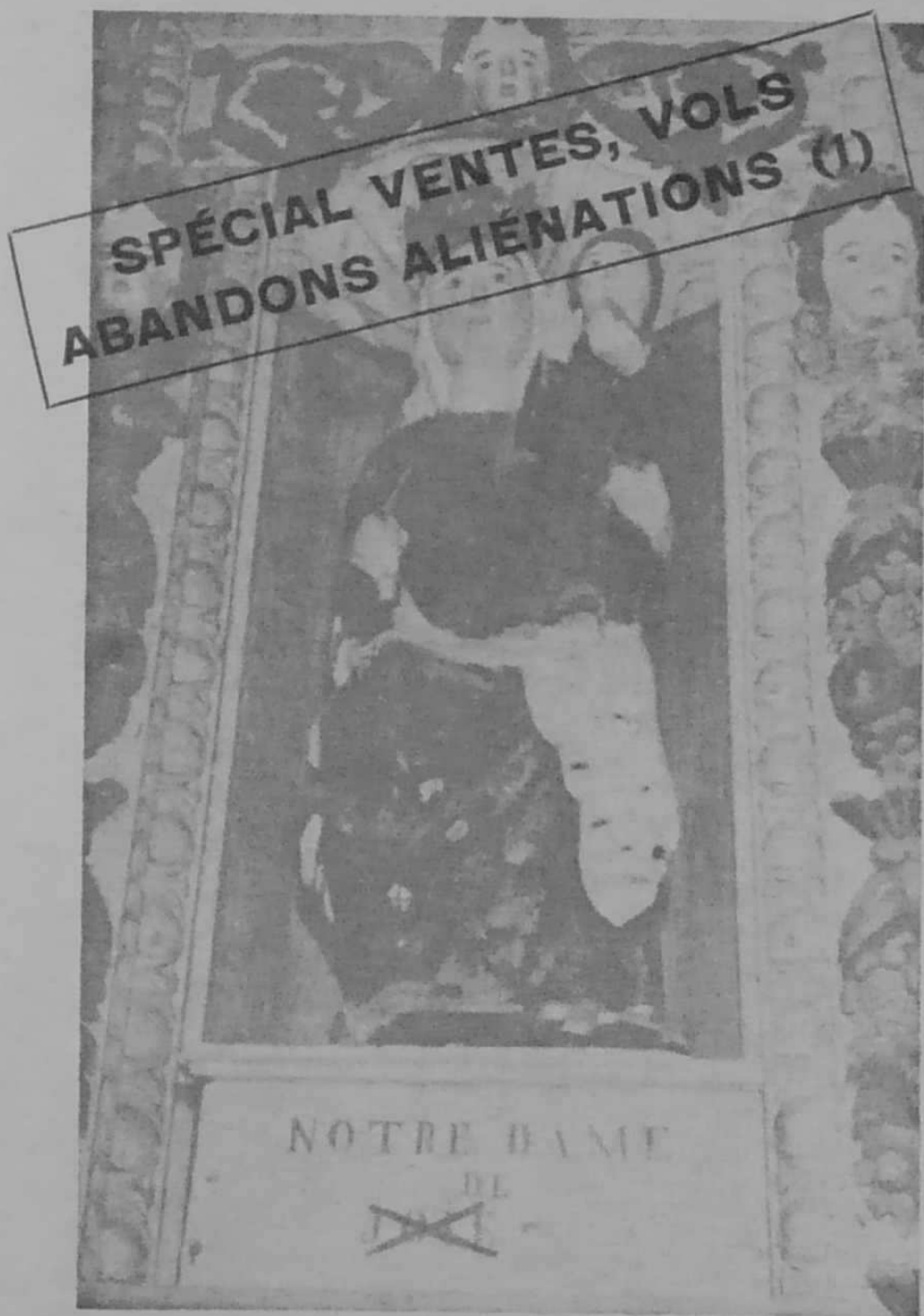


MOUVEMENT POUR LA PROTECTION  
DES MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

# BREIZ santel



Une des 20 œuvres d'Art morbihannaises  
dont le vol en 1977 a été connu (car il y a les autres...)

HIVER 1977-1978



gieux breton se révèle par sa valeur intrinsèque. On peut dire qu'il est une oeuvre immense faite de granit et de dentelle, sans doute, mais aussi et surtout de joie et de lumière, de persévérance et d'amour. Chacun de nos monuments n'est-il pas une oraison ?

Quelque soit le regard que l'on pose sur lui, religieux, archéologique, historique, écologique, sentimental ou autre, pouvons-nous laisser un héritage pareil s'en aller à jamais ? Avons nous le droit de laisser tant de grandeur et de gloire disparaître dans la plus parfaite indifférence ? Le Génie d'un peuple ne se raconte pas, il se vit. Or, le génie, nos ancêtres en avaient à ne savoir qu'en faire. Avec quelle maîtrise ont-ils originalisé l'architecture de notre pays,!!

Ainsi, il ne nous appartient pas d'être mesquins. Nous n'avons pas le droit d'être lâches. L'homme d'aujourd'hui ne respecte plus rien; à nous de prouver le contraire. Lançons un défi à l'Indifférence et tenons la gageure. Nous n'avons peut-être pas le pouvoir de supprimer le béton et sa pénible laideur. Sans doute n'avons nous pas non plus celui d'interdire pylones et gratte-ciel démesurés. Ayons au moins le courage de maintenir un patrimoine unique, mémoire de notre terre et de notre peuple pour les générations à venir.

En résumé, l'Art religieux breton : une sagesse, une force, une beauté. Ayons, je dirais presque, l'ineffable sagesse de préserver cette force tranquille d'une merveilleuse beauté. Sachons restaurer sans dénaturer.

Sauvons ce qui doit être sauvé.

MICHEL PLE

N.B. - : En 1952 nous étions peu... Aujourd'hui un élan populaire redonne vie à une partie du patrimoine breton ; Soyons vigilants, mais aussi heureux car nous travaillons au coeur d'une grande période de restauration. Tout un peuple se reconnaît dans les monuments d'un autre âge : cette complicité honore l'un et les autres.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

-----  
"JE N'AVAIS PAS LE DROIT DE VENDRE LA STATUE ?  
POURTANT ON NE M'AVAIT JAMAIS RIEN DIT ...!"  
-----

Si Breiz Santel vous affirme qu'en 1977, au coeur de la Bretagne, des statues du XVII<sup>e</sup> Siècle, sont vendues à des "inconnus" pour des sommes variables sans demander l'avis des communes, propriétaires, des paroissiens ou des Monuments Historiques qui avaient recensé les objets, vous dites : " Non ! vous exagérez ! " .

Pourtant la réalité est là, mais nous avons du mal à l'admettre. Il n'est pas un Maire, pas un responsable de paroisse qui n'ont été à plusieurs reprises informé précisément de la législation et du bon sens en matière d'objets mobiliers. Journaux nationaux et régionaux, radio, télévision, bulletins diocésains et préfectoraux répètent inlassablement le droit.

Au risque de perdre une place pourtant utile, nous portons à la connaissance de tous nos lecteurs deux textes parfaitement explicites parus dans "Fêtes et Saisons "Juillet 1971, n° 256 -"Des églises pour notre temps " - :

-----  
A QUI APPARTIENNENT LES EGLISES ?  
-----

Il faut savoir que toute église construite avant 1905 appartient à la commune. C'est un bien public. C'est pourquoi il n'est pas permis d'y faire des travaux de réparations ou de transformations sans l'accord explicite du Maire.

D'autre part, le Ministère des Affaires Culturelles veille sur le patrimoine national historique et artistique, et spécialement sur les édifices ou les meubles classés ou inscrits à l'Inventaire Supplémentaire, ce qui est le cas de beaucoup d'églises. Dans ces églises là, tout aménagement concernant des objets ou des parties de l'église ainsi classées et protégées requiert autorisation ou préavis.

Une récente circulaire du Ministre de l'Intérieur et du Ministre des Affaires Culturelles a rappelé que les maires -"doivent donner leur accord exprès, et non point tacite, à tout réaménagement intérieur des édifices cul-

turels municipaux pouvant avoir pour conséquence la perte, la destruction d'ensembles composés de boiseries, de stucs et de ferronnerie ... La démolition d'arcs triomphaux, l'élévation et la mise au rebut de stalles, de bancs clos, de grilles de communion, de chaires, la dislocation de rétables, etc ....."

Cette circulaire fait suite à la récente loi du 18 Nov 1970, qui concerne les meubles et objets d'art des églises appartenant aux communes, même s'ils ne sont pas classés. Cette loi a été provoquée par des aménagements opérés dans les églises en raison de la liturgie nouvelle. En la pré-sentant, Mr. Bettencourt déclara : -" Il n'est évidemment nullement question de s'opposer en quoi que ce soit à l'évolution de la liturgie, ni d'entraver l'exercice du culte. De nombreux exemples ont montré un peu partout, la compatibilité des formes liturgiques modernes et le respect du patrimoine national de nos églises, propriété communale."

- LES COMMISSIONS DIOCESAINES D'ART SACRE -

Dans chaque diocèse, il existe une commission d'Art Sacré. Elle dépend de l'Evêque, et elle a pour mission de veiller aux lieux et objets qui concourent à la célébration liturgique, aux sacrements, à l'expression sensible du mystère du salut. Elle groupe généralement des prêtres compétents en liturgie et pastorale, des représentants des divers secteurs du diocèse, des laïcs compétents en architecture et en art, des représentants du Ministère des Affaires culturelles (il y a dans chaque département un Architecte des Batiments de France, et un Conservateur des Antiquités et Objets d'Art).

A cette commission sont obligatoirement soumis tous les projets d'aménagement d'une église existante, et tous les projets de construction d'une église nouvelle. Sa compétence lui permet non seulement de contrôler, mais aussi d'aider les paroisses par des conseils judicieux."

COMMISSIONS DIOCESAINES D'ART SACRE :  
LES VEILLEURS ENDORMIS ....

Glissons sur des patins de feutre pour aborder un sujet délicat : nous allons évoquer les commissions d'art sacré, si rarement réunis, aux vœux souvent pieux ....."

Il ne faut pas faire de peine à personne; le mieux est donc d'ignorer les projets qui doivent lui être présentés, de ne pas dresser d'ordre du jour, de ne pas convoquer les membres, de ne rien entreprendre..."

Pendant ce temps là, quel bruit dans les chœurs bou-leversés dont le nouveau décor, a été pensé par une seule personne souvent influencée par des artistes ou entrepreneurs peu scrupuleux..."

Pourquoi la mise en veilleuse de la commission d'art sacré qui permet à des personnes aux goûts et aux opinions heureusement variés de confronter leurs pensées.. -"Il faut faire vite, le fournisseur a dit qu'il augmentait le devis de 10 % si tout n'était pas fini pour le 31 du mois prochain ... -" C'est avec de tels arguments que l'on étouffe les commissions d'art sacré."

Aménager une église demande de la réflexion, pas de précipitation : on travaille pour plusieurs générations avec l'argent de la communauté."

Une reprise en main s'impose. Il est trop bête d'entendre dire avec sincérité :

" Si j'avais su, j'aurais demandé conseil avant de dépenser tant d'argent pour ce résultat !"

PAUL VI S'ADRESSE AUX EVEQUES DE L'OUEST

Rome le 17 Mars 1977

Traduction parue dans l'OSSERVATORE ROMANO

\*-\*-\*-\*-\*

Nous publions ci-dessous un extrait de l'allocution du Saint Père :

" Gardez le courage ! Ayez confiance ! Reprenez l'initiative ! Travaillez selon deux axes qui nous semblent indispensables. D'une part, conservez ou restaurez les traditions chrétiennes, qui favorisent la vie spirituelle et gardent toute leur valeur. Ne constatez vous pas encore la permanence d'un fond religieux populaire qu'il faut bien se garder de délaissier ou de mépriser, mais qu'il faut plutôt éduquer, revivifier ? D'autre part, réédifier l'église en suscitant







- Pays de la ROCHE-BERNARD : Association pour la sauvegarde du patrimoine Historique et Artistique de la Roche-Bernard, 5 Rue St James, 56130 La Roche - Bernard.

\*\*\*\*\*

BREIZ SANTEL INFORMATIONS

Cette chronique a pour but de mettre en lumière le cas des chapelles et autres monuments religieux sur lesquels nous avons reçu une information.

ECRIVEZ - NOUS !!

DES INQUETUDES PARMIS D'AUTRES .....

- SAINTE BARTHELEMY : Fontaine St Guen. Une association tenace face à un particulier et au Remembrement veut défendre les droits de la communauté à disposer selon les us et coutumes seculaires, du terrain entourant la fontaine....  
" CHAPELLES AMPUTEES DE LEUR PLACITRE, CROIX RENVERSEES PAR LES ENGINES DU REMEMBREMENT, FONTAINES INACCESSIBLES : VOILA D'AUTRES EXEMPLES D'ALIENATION...."
- MELRAND : Chapelle St Rivalain. Par pitié évitez les joints noirs et épais.
- BLEUZY LES EAUX : Chapelle St Gildas. Victime de sez visières et du manque d'entretien, la chapelle est à restaurer... On ne peut la laisser disparaître; adossée à la falaise, c'est une petite merveille de simplicité et d'originalité qui souffre...
- PLUMELIN : Chapelle St Jean du Poteau. Qu'est ce qui compte? les différents entre responsables locaux, ou la chapelle ? Tout le monde espère un geste de bonne volonté et d'apaisement, et un démarrage rapide des travaux. Il semble que cela soit le cas.

à Suivre .....

..... ET D'EXCELLENTEES JOIES.

- LANDEVANT, LANVENEGEN, MALGUENAC, GOURIN, SURZUR, SENE .... Dans toutes ces communes la vie reprend le dessus autour des chapelles... Quartier par quartier, à la mesure des moyens de chacun, les toitures sont reprises, les enduits refaits, des serrures posées et surtout des rencontres organisées à l'occasion des fêtes et des pardons.
- PLUMERGAT : Enfin ! le journal officiel a annoncé la création de l'association des amis de la chapelle St Maurice et des chapelles de Plumergat. Par ailleurs il semble qu'on envisage une reprise de la toiture de la chapelle de la Trinité.
- LA ROCHE-BERNARD : Une association dynamique (l'A.S.P.H.A.) achève la restauration de la vieille chapelle de Notre Dame.
- GUENIN : Rassembler des milliers de Morbihanais autour de la chapelle du MANE GUEN est un projet audacieux, chaque année réalisé.
- GUER : L'association des Amis du Canton de GUER réalise un travail scientifique pour inventorier ses croix, chapelles, calvaires et autres monuments. Il faut que les municipalités, propriétaires et les populations l'aident, comme à St Marc, dans sa volonté de restaurer les batiments menacés.
- PLUMEL : Chapelle St MEEN : le vieux chantier de Breiz Santel repris pas la population du quartier, est en voie d'achèvement. Deux fêtes de qualité ont permis de trouver les fonds nécessaires. Breiz Santel a versé une subvention à cette association volontaire, efficace et rapide. Mais il a fallu faire vite pour éviter que ne soit maintenus cinq nouveaux poteaux téléphoniques en métal à proximité de la chapelle.
- LOCMALO : La paroisse privée de recteur depuis peu, a de vigilants gardiens, groupés en association. Pourront-ils poursuivre l'oeuvre de l'ancien Recteur qui, pour restaurer les oeuvres d'art, savait utiliser

toutes les nombreuses ressources possible malgré les refus des propriétaires.

à suivre.....

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

\*\*\*\*\*  
\* PORTRAIT DE GERARD PAR UN JEUNE DES CHANTIERS \*  
\*\*\*\*\*

Gérard Verdeau faisait partie de ces hommes dotés d'un optimisme inégalable qui demeurait d'un grand calme quelles que fussent les circonstances.

Sa bonté était sans limites et cet homme généreux aurait donné jusqu'à son dernier centime pour voler au secours d'un malheureux sous le toit de quelque chaumière. Il était totalement désintéressé, quant aux contingences matérielles qui accablent tout un chacun.

\* Quant il apparaissait, il était souvent chaussé de bottes de cuir et vêtu d'une veste usée jusqu'à la corde, mais peut-être l'ignorait-il d'ailleurs. Cette tenue prouvait combien il se dévouait sans compter à son oeuvre. Il n'existe dans le Département nulle chapelle, nulle fontaine, nul calvaire qu'il ne connût, si éloignés soient-ils, et qui ne reçurent sa visite. De celles-ci, il revenait anxieux, se demandant ce qu'il allait pouvoir faire pour sauver l'essentiel, ou joyeux si le travail avait déjà été mené à bien.

Cependant sous cet habit vetuste existait un homme dont la classe, le charme, la gentillesse ne laissaient personne indifférent. Il lui arrivait parfois sur les chantiers de perdre patience, mais aussitôt le remord le rongea et il se faisait un point d'honneur de joindre la personne réprimandée et la prier de l'excuser d'avoir haussé le ton. Nous, les jeunes des chantiers, en fûmes souvent témoins.

En perdant GERARD VERDEAU, le MORBIHAN a perdu, non seulement, le gardien le plus vigilant de son patrimoine, mais beaucoup un ami de qualité rare qui est mort au service de son oeuvre et de toute la communauté.

HUBERT.

\*\*\*\*\*

A. SAINT - AVE et MEUCON  
des équipes de responsables pour les chapelles

Saint Avé et Meuson sont des exemples, parmi d'autres, de la collaboration efficace qui doit se mettre en place entre les responsables des paroisses, des communes et des comités de quartier. D'ailleurs laissons-les témoigner :

- "Dès 1959, l'enclos de la chapelle St Michel (commune de St Avé, paroisse de Meuson) est dégagé. En 1974, même opération avec tous les gens du quartier et les économes de la Kermesse. 1977 est déjà bien avancé : nous travaillons maintenant à l'intérieur de la chapelle. Deux statues brisées ont été restaurées au village. Le travail continue." -  
Jo SEVENO, Comité du quartier St MICHEL

- " Depuis 25 ans la municipalité travaille sur la chapelle St Michel; en 1960, par exemple, ce fut la toiture... Un comité local a pris en main la vie de cette chapelle. Pour refaire l'intérieur il n'aura pas assez d'argent. La municipalité apportera son soutien :

- Par une demande auprès des Beaux Arts (Batiments de France)
- Par une action à définir avec le Conseil Municipal."

Mr. le Maire de Saint-Avé

- " Aujourd'hui c'est la chapelle Saint Michel qui occupe nos bras : elle va bientôt retrouver sa beauté intérieure qui donnera à tous envie de participer aux assemblées. Chacun aide à sa manière et c'est un beau symbole. Mais je n'oublie pas le sauvetage de la chapelle St Adrien (contre le presbytère) avec un comité de quartier, Gérard Verdeau, un don de Breiz Santel et l'extraordinaire générosité des artisans du pays. Pratiquement, nous n'avons payé que les matériaux." -

Mr. le Recteur de MEUCON



AMI DE BREIZ SANTEL !!!

Faites nous connaître un ou'une amie, l'union fait la force.

Pour ce faire, qu'il vous suffise de remplir le bulletin ci-dessous et de prier notre nouveau membre de créditer :

" - L'Association pour la Protection des Monuments Religieux Bretons, 18, Rue Emile Burgault, 56000 VANNES - "

soit à son compte postal : 1536 - 85 H NANTES

soit par chèque adressé au Trésorier de l'Association  
18, Rue Emile Burgault, 56000 VANNES.

Tel : 66.18.55

BULLETIN D'ADHESION A BREIZ SANTEL

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse précise .....

Code postal ..... Commune .....

Abonnement et Membre participant ..... 20,00

Etudiants et jeunes de moins de 21 ans ..... 10,00

Membres Bienfaiteurs à partir de .... 100,00

LE MOT du TRESORIER.

Lorsqu'au printemps 1977 nous lançâmes le n° 101 du Bulletin de BREIZ SANTEL, désirant ainsi marquer la renaissance du Mouvement, notre anxiété était grande.

Nous avons en effet tenté là une opération publicitaire d'une certaine envergure, expédiant plus de 2000 bulletins et adressant un vibrant appel aux anciens amis de Gérard VERDEAU et aux anciens abonnés retrouvés.

Cette campagne nous a apporté 300 adhésions nouvelles. Mais elle nous a coûté près de 8000 NF. Cependant le Trésorier se doit de vous dire que tout le travail de rédaction, de secrétariat, d'expédition a été effectué bénévolement par les membres du Conseil d'Administration et il est heureux ici de leur exprimer la gratitude du Président et la sienne.

Que soit aussi remerciés vivement les bienfaiteurs nombreux qui nous ont adressé un don en plus de leur cotisation. J'ai eu, grâce à eux, le plaisir de créditer notre compte de plus de 5.500 Frs. Nous avons donc presque réussi à couvrir les frais de cette première publication sans toucher à nos maigres réserves.

Malheureusement, amis adhérents, vous le savez tous, les frais de fonctionnement ont augmenté considérablement depuis cinq ans. Les Assurances, les frais d'outillage, d'hébergement sont à majorer de 20 à 25 %. Nous avons été dans l'obligation de remplacer notre vieux véhicule qui a rendu l'âme depuis trois ans. Seule, hélas, la SUBVENTION du CONSEIL GENERAL n'a guère augmenté depuis que j'ai l'honneur de tenir les cordons de la bourse de BREIZ SANTEL .....

Quoiqu'il en soit le Mouvement pour la protection des monuments religieux bretons est, grâce à vous, en bonne voie de résurrection, et c'est là le principal.

Au CONSEIL d'ADMINISTRATION nous souhaiterions 1000 abonnés.

Aussi permettez vous au trésorier de solliciter de votre bonne volonté le recrutement de nouveaux amis.

Voici donc le Numéro 102. La présentation en est plus

modeste pour des raisons de sage économie. Mais l'habit ne fait pas le moine dit-on.

Merci encore à tous ceux qui ont répondu à notre appel et longue et Heureuse existence à BREIZ SANTEL. Ce sera mon voeu très chaleureux pour lui et pour vous tous à l'aube de cette nouvelle année 1978.!

Le Trésorier :

G. B. du COLOMBIER.

-----  
QUE FAIRE POUR EVITER LES VOLS ?  
-----

1) Ne pas saccager tout ce qui est ancien pour mettre du moderne. Une porte ancienne, bien épaisse, peut-être consolidée. De même les serrures avec leurs longues et vieilles clés peuvent être maintenues, tout en les doublant d'une serrure de sécurité moderne. Il faut allier beauté et sécurité.

2) Outre le renforcement des portes (barreaux, serrures, loquets) il faut protéger les baies par la pose systématique de grillages sur forte armature.

3) On peut alors s'occuper des objets, menacés eux-mêmes, en les faisant sceller AVEC PRECAUTION (s'adresser à la Conservation des Antiquités et objets d'art de votre Département). Il ne faut pas mutiler une oeuvre d'art sous prétexte de la sceller.

4) Il faut que les gardiens pensent à vérifier qu'une porte ou l'autre n'a pas été volontairement entrouverte par des visiteurs qui reviennent la nuit..... et n'ont plus qu'à entrer !

à suivre .....

-----



Theix. Chapelle de Calzac-Eglise  
(en cours de restauration)

A l'initiative de Breiz Santel, des jeunes volontaires, des Vannetais et la population du quartier ont mené à bien pendant l'été et l'automne 1977 les premiers travaux de sauvetage de ce charmant édifice solidement planté à flanc de coteau. Il faut maintenant restaurer l'autre pente de la toiture et remettre en valeur le beau mobilier intérieur (retable, statues, armoires et originale table de communion).

CONTENU du PARDON et de la FÊTE

« Quand on entreprend de dépoussiérer la fête et le pardon, on en retire généralement ce qui caractérise le saint patron ; la messe devient celle du temps liturgique, le sermon simple commentaire de l'évangile du jour et le nom du saint est à peine prononcé.

Alors le Pardon, en tant que tel, est bien proche de sa disparition ».

BREIZ SANTEL : 18, rue Émile Burgault - 56000 VANNES

Association déclarée en 1952 - C. C. P. 1536 85 H Nantes

## " BRAUITE SANTEL BREIZ "

Appuyé par sa revue, Breiz Santel, le Mouvement pour la protection des Monuments religieux Bretons a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons, (humble croix de chemin, chapelles, fontaines...) en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré des réactions, encore trop peu nombreuses mais combien encourageantes (comité de quartiers, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvé dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nos coeurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous mêmes, ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes de nombreux efforts ont abouti. Mais des milliers de chapelles peuplent notre région : il n'y aura d'action pleinement efficace que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur édifiatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du Tro Breiz. Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant : qui que vous soyez, apportez lui votre soutien avec enthousiasme, pour Dieu, pour " la beauté sacrée de la Bretagne »

Si avec réticence un gardien de chapelle te donne la clé, si avec méfiance te suit dans ta visite, si avec idée fixe vérifie les fermetures après ton départ, si avec entêtement note ton numéro de voiture

Offre un sourire,  
des encouragements et un alleluia !

*POUR NOUS AIDER, Adhérez et Abonnez-vous !*

Couverture Imp. Gailles Vannes  
Dépot légal

Directeur Gérant : Michel Plé

## MOUVEMENT POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

# BREIZ santel

SPÉCIAL VENTES, VOLS, ABANDONS, ALIÉNATIONS (2)



PLESCOP. — Chapelle Notre-Dame de Lezurgant, près de Bot-en-Touze (inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1925-1951).

Un abandon inexplicable !  
Une proche Restauration ?

PRINTEMPS 1978

26<sup>e</sup> Année

3 frs.

N° 103



ASSOCIATIONS, PARTICULIERS, OUVRIERS, ENTREPRENEURS

\*\*\*\*\*  
VOTRE LIVRE DE CHEVET :  
\*\*\*\*\*

" RESTAURER EN MORBIHAN "  
par Albert Degez

.....  
L'un des premiers lecteurs, charpentier près d'Auray  
témoigne :  
- " Moi j'ai eu de tout temps mes méthodes pour tra-  
vailler. Et puis il y a toujours eu aussi des gens pour  
me donner des conseils, mais généralement on ne com-  
prends rien à leur science.  
Mais ce livre que vous m'avez prêté, il est bien  
clair, avec des idées pas compliquées, fidèles au tra-  
vail des ancêtres, et puis surtout, il y a les croquis  
pour tous les corps de métiers. Ce livre je le garde.  
Je ne comprends pas pourquoi il n'a pas été écrit avant.

En librairie, ou à commander à L'U M I V E M , Bordlann  
56600 LANESTER.

Toute l'expérience d'un ancien architecte des  
Batiments de France en MORBIHAN.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

-----  
: VENTES - VOLS . :  
SPECIAL : ABANDONS - ALIENATIONS. :  
: :  
-----

A U T H E N T I Q U E

Voici le type de lettres que reçoivent nos responsables  
paroissiaux. Seuls les noms propres ont été rayés.

Lisez bien ... et scandalisez vous : des secrétaires  
pour des sacristies, des tapis et des statues pour les chapel-  
les de châteaux de la Vallée de la Loire !.. Tous les arguments  
sont bons! Et après avoir appâté celui qui cherche désespère-  
ment le moyen de financer un chauffage essentiel à son église,  
le rappel que l'offre est caduque pour 95 % des objets, puis-  
qu'ils appartiennent à la commune, frise la malhonnêteté.

La sollicitude de ces spécialistes et le désintéret de  
tant de paroissiens qui ne réagissent qu'"après coup", expli-  
quent bien des fautes.

Quant à ces chapelles privées des châteaux de la Vallée  
de la Loire, personne n'est dupe.

XXXXX ..... Spécialiste en Meubles  
Rue....  
\*\*\* Ville ..... et Objets de Chapelle

Monsieur le Curé

Je me permets de vous envoyer cette lettre qui, je crois,  
doit pouvoir vous intéresser.

Je recherche, en vue de décoration de chapelles de châ-  
teaux de la vallée de la Loire, tout ce qui a rapport au culte,  
tous objets liturgiques, statues de plâtre, fleurs artificiel-  
les, pique-cierges, candélabres, vases, lustres, appliques,  
peintures religieuses, vitraux, etc... et bien sûr le mobilier  
ou décoration correspondant : autels, bancs de communion,





LE SCANDALE DES VENTES D'ORNEMENTS SACRES

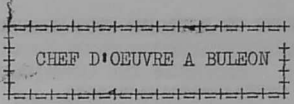
\*\_\*\*

LIEU : VANNES, Cohue, face à la Cathédrale  
MANIFESTATION : Brocante organisé par une association culturelle avec la participation d'Antiquaires et Brocanteurs du Morbihan.  
DATE : Lundi 4 avril 1977

FAITS : Plus de 10 ornements complets (chasubles, étoles, manipules, bourses) sont vendus 100 frs pièce... Ces ornements bénis, portés des centaines de fois, ont été cédés par un prêtre; quelle légèreté... Qui achète ces ornements ? Pourquoi faire ?  
Nous demandons instamment aux prêtres des diocèses de Bretagne de ne pas monnayer les ornements sacrés. Ces ornements ne sont plus portés mais méritent d'être conservés car ils sont le fruit du travail d'hommes et de femmes qui les ont créés ou offerts pour un but défini, et non pour la vente. Faut-il renoncer à ce qui nous reste de respect et de pudeur ? Une solution existe : déposer ces ornements en lieu sûr... et espérer que les générations suivantes sauront mettre en valeur la beauté, loin de toute profanation et de tout commerce. Ajoutons enfin que beaucoup de ces ornements datent d'avant la période 1905-1910 et sont donc propriété des communes. Paroissiens et Citoyens ont leurs mots à dire.

En cas d'urgence (ornements menacés) s'adresser aux Conservations Départementales des Antiquités et Objets d'Art ou à BREIZ SANTEL qui transmettra.

\*\*\*\*\*



Connaissez vous la chapelle Sainte Anne à BULEON ? C'est un bâtiment magnifique édifié du XIVe au XVIIe Siècle.  
Mais le chef d'oeuvre, ce n'est pas aujourd'hui le bâtiment : ce sera un texte de 4 petites pages intitulé "BULEON, la chapelle Sainte Anne, sa restauration". Nous conseillons à tous ceux qui souhaitent créer une association et sensibiliser les habitants d'un quartier ou d'une commune de se procurer ce texte qui expose très bien pourquoi, en 1978, il est indispensable de faire renaître chaque unité de notre patrimoine...  
Adresse : Association des Amis de Sainte Anne, Saint Cornely et Saint ELOI, Crédit Agricole  
56660 SAINT JEAN BREVELAY.

BREVE RENCONTRE

Au mois d'Aout 1977, je passe près d'un Calvaire envahi par le lierre .... Je m'arrête, veux le photographier et dégage un peu les pierres pour se faire. Ne pouvant achever le travail sans outils, je vais rencontrer l'agriculteur voisin et lui confie mon inquiétude de voir le Calvaire s'effondrer à cause du lierre et de ses racines.  
Au mois de Décembre 1977, ma tournée me conduit à nouveau sur la route de St THURIAU à PLUMELIAU. ALLELUIA !! Le Calvaire a été remis en état par le voisinage.  
M E R C I ....!  
Voilà un exemple de ce que tout membre de Breiz Santel, de ce que tout ami de son pays, peut faire, seul ou en famille.



BULLETIN D'ADHESION A BREIZ SANTEL

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse précise .....

Code postal ..... Commune .....

MEMBRES PARTICIPANTS .....	à partir de	15 frs 1 <sup>er</sup> An
Abonnement au bulletin périodique seulement		10 frs 1 <sup>er</sup> An
Abonnement et membre participant.....		20 frs 1 <sup>er</sup> An
Etudiants et Jeunes de moins de 21 ans.....		10 frs 1 <sup>er</sup> An
Membres Bienfaiteurs	à partir de .....	100 frs 1 <sup>er</sup> An

Vous pouvez adresser votre chèque : 18 Rue Emile  
 Burgault, 56000 VANNES, ou  
 par C.C.P. n° 1536 85 H Centre de NANTES au nom du  
 MOUVEMENT POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

BREIZ SANTEL INFORMATIONS

Cette chronique a pour but de mettre en lumière le cas des chapelles et autres monuments religieux sur lesquels nous avons reçu une information.

ECRIVEZ NOUS ....

DES INQUIETUDES PARMIS D'AUTRES .....

LA CHAPELLE NEUVE - Chapelle N.D. des Fleurs à LOCMARIA (I.S)  
 Que fait l'association ? Serait-elle impressionnée par la hauteur de la flèche de la chapelle ? Il faut que tous ceux qui se sentent concernés, réagissent d'urgence.....

BILUZY-LANVAUX - Chapelle St Mériadec de La Lande. Une association s'impose car il faut bien que quelqu'un entretienne l'édifice si charmant dans son placître planté de pommiers, près d'une secrète fontaine.

RAUD - Croix de KERMARRECH (Classée)  
 Disparue. Esvolée. Personne n'est au courant. Il faut donc porter plainte contre X. Lamentable et ancienne affaire qui trouve son origine dans un accident de voiture dont le calvaire a fait les frais.

..... ET D'EXCELLENTE JOIES.

PLOUARZEL : Jeunes et adultes, mairie et paroisse, invento-  
 rient, restaurent, mettent en valeur les croix et tous les monuments.

CONTINUEZ !

LANDEDA : La très active association pour restaurer la chapelle de Porsennou en LANDEDA a fait paraître une remarquable brochure sur ce monument.

- GUILSRIFF : La chapelle Saint Eloi, dont nous signalions l'état scandaleux dans le n° 101 B, va recevoir une nouvelle toiture. Le pardon s'est déroulé à l'extérieur; les habitants ont voulu marquer leur volonté de voir renaître leur chapelle.
- MOSSERAC : Chapelle de KERHERO : une douzaine de garçons et de filles de Vannes ont entrepris de restaurer cette chapelle située sur la route de Locminé à Auray. Voilà une manière très concrète pour les jeunes de marquer leur attachement au pays et leur volonté de le mettre en valeur!
- LA TRINITE PORHOET : La chapelle Saint Yves au bourg a été sauvée par la restauration de l'église paroissiale, classée en partie par les Monuments Historiques ! En effet, la nécessité de trouver un nouveau local pendant les travaux a permis de constater l'état d'abandon de la chapelle Saint Yves au bourg. Les habitants ont eux-mêmes effectué les réparations urgentes.
- GUERVENNO : Le recensement en 1977 des croix édifiées sur le terrain communal a permis d'heureuses découvertes mais aussi un constat regrettable : entre l'inventaire de 1857 et celui de 1977, beaucoup de ces monuments ont disparu. Eviter ce genre de phénomène, c'est l'un des buts de BREIZ SANTEL.
- ALLAIRE : Chapelle Saint Eutrope : la première tranche, que nous annonçons dans un précédent Bulletin, est achevée.. Reste le financement....  
Chapelle Saint Etienne : les habitants du quartier l'ont énergiquement nettoyée au cours d'une sympathique corvée, qui a réuni une vingtaine de volontaires.
- BUBRY : La chapelle Sainte Hélène a été l'objet de l'attention publique.... et on peut la considérer comme sauvée.... BRAVO !
- LE SAINT : Le quartier Saint MEEN réservera 5000 frs pour la restauration de sa chapelle. Espérons que les arbres du placître pourront reprendre vie après le dégageement du lierre qui les étouffe !

- SENE : L'Association " YAOUANKIZ "Renouveau" des Amis de Saint Laurent a bien pris en main la restauration de la chapelle, à droite de la route de Nantes quand l'on quitte Vannes. Il faut faire quelques dizaines de mètres sur une petite route pour trouver l'édifice méconnu.
- BLUMELIAU : Une des communes et des paroisses les plus actives pour la restauration des monuments religieux, comme pour effacer le transfert, à BERNE, d'une chapelle dont certains regrettent à présent qu'elle ait quitté le paysage du pays de Baud
- SAINTE GERAND : Les habitants du village de Kérése ont restauré la fontaine datant du XVIIIe Siècle. Et l'eau coule toute pure, entre les pierres séculaires plus solides que jamais.
- ABBAYE de LANVAUX : Les artistes peintres participant aux rencontres culturelles de l'Abbaye ont commencé à dessiner et peindre les monuments religieux du pays de Baud. Une contribution originale... à la mise en valeur des monuments religieux bretons.
- MALGUENAC : Chaque année les jeunes votent une subvention pour les chapelles. N'est-ce pas cela être responsable ?
- QUISTINIC : Sous l'impulsion du Recteur qui célèbre fréquemment les messes de semaine dans les chapelles, c'est toute une renaissance qui s'opère dans cette commune qui abritera bientôt un centre de vie pour toutes formes d'expression : le village de Poul Fetan.
- PLUVIGNER : La chapelle Notre Dame de Miséricorde a fait peau neuve (travaux de la commune), la chapelle Sainte Brigitte accueille le jour de son pardon les meilleurs chanteurs et sonneurs de la région, réunis en concours....
- PEAULE : Le recensement de tous les calvaires de la commune a précédé la publication de leur histoire dans le bulletin paroissial. Un moyen parmi d'autres de rompre l'indifférence ou l'habitude...







## " BRAUITE SANTEL BREIZ "

**A**ppuyé par sa revue, Breiz Santel, le Mouvement pour la protection des Monuments religieux Bretons a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons, (humble croix de chemin, chapelles, fontaines...) en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

**B**ien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré des réactions, encore trop peu nombreuses mais combien encourageantes (comité de quartiers, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvé dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nos cœurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous mêmes ; ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

**C**ertes de nombreux efforts ont abouti. Mais *des milliers* de chapelles peuplent notre région : il n'y aura d'action pleinement efficace que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur edificatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du Tro Breiz. Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant : qui que vous soyez, apportez lui votre soutien avec enthousiasme, pour Dieu, pour " la beauté sacrée de la Bretagne "



Ah ! si le quatre-feuilles de la fenêtre de la chapelle de Lezurgant en Plescop (XV<sup>e</sup> siècle) pouvait enfin porter chance !

*POUR NOUS AIDER, Adhérez et Abonnez-vous !*